

garantir sous comme salaire jouèrent du... et boucaierent de paisibles et d'hommes citoyens sous les yeux de la commission police.

Et bien, il y a quelques jours, dans le quartier de la Croix-Rouge, au de ces apaches, avec le concours de deux ou trois comparés assés grossièrement et frappé brutalement à coups de couteau Monsieur Ladesous, conseiller municipal sous prétexte qu'il n'avait pas été désigné pour distribuer des bulletins au nom de M. Drou.

Si la bande Combo-Droniste croit que c'est avec une pièce de quarante sous qu'un maséle la canaille, elle se trompe étrangement car le jour n'est pas écoulé ni la foudre que pour sa propre sécurité elle double les postes de police et renforce les gardarmes.

La moralité à tirer de cette lâche agression, c'est que les Apaches sont des amis peu sûrs qui tournent leur colère contre ceux-là mêmes qui les soutiennent et les protègent. Nous combattons que l'exemple de Monsieur Ladesous fasse réfléchir sur les dangers qu'il y a de placer sa confiance en ce monde interlope, et les amène à respecter un peu plus les honnêtes gens de qui il n'est rien à craindre.

Le marché aux oiseaux

Tourcoing comme Roubaix à son marché aux oiseaux le dimanche et ja n'axégère pas en disant qu'il est très fréquent.

L'ouvrier, le bourgeois et le riche s'y côtoient, cherchant qui son lapin, qui sa volaille, qui un concol, mais ce que ja n'ai jamais compris c'est que ce marché durât si peu et prit fin à huit heures du matin, heure à laquelle les autres marchés s'ouvrent. Il faut être matinal pour faire des emplettes à la Bette, et c'est pour ne pas l'avoir été, que dimanche dernier je suis arrivé juste à temps pour voir nos volailles pègriner du marché de Tourcoing à celui de Roubaix.

J'appris de la même source que presque toutes les volailles étaient achetées par des marchands qui de Tourcoing se rendaient au marché de Roubaix. Chose plus extraordinaire ou m'a certifié que la plupart des vendeurs étaient accotés sur la route et s'avaient même pas besoin d'aller jusqu'au marché. Je comprends que les marchands doivent être avantagés, ils font leur métier, mais il me semble que les simples particuliers ne doivent pas être mis au rauceat et que leurs intérêts doivent être également défendus. Il est vrai de dire que nous ne pouvons empêcher les marchands de faire leurs opérations mais il est facile de réglementer le marché de façon à le rendre accessible à tout le monde. On pourrait lui donner une plus grande extension et surtout lui octroyer une durée plus grande.

De cette façon les Tourquennois pourraient à leur aise se procurer de volailles et il n'est restoral toujours assez pour les marchands. De nombreuses réclamations ont déjà été faites dans ce sens, mais on bien elles ne sont pas arrivées jusqu'à l'administration compétente, ou bien elles ont été jetées au panier. Parions que lorsque le marché sera transféré sur la place du Calvaire, le frère de l'adjoint n° 3 qui y tient un débit, aura assez de pouvoir pour amener cette modification, surtout si son commerce de chopés doit en profiter. Il vaudrait mieux que l'administration prit d'elle-même cette décision, mais s'il faut passer par la complaisance d'un homme, nous nous inclinons docilement et soahalions au frère de M. l'adjoint qu'il réussisse. A quand donc le marché aux oiseaux ouvert jusque midi comme à Roubaix.

La question du Théâtre

Nous avons toujours été pris par le chance d'être cité nous autres de Fort-Chabrol, grand nous reprochant leurs petits méfaits à nos collègues. Nos similitudes adversaires reconnaissent bien que nous avons raison mais ils s'empressent d'annoncer à ce point du Fort Chabrol et à l'oeu pament de joie et d'émotion.

Toutefois, une lettre parue dernièrement dans le Journal de Roubaix, montre que nous n'avons pas toujours tort dans nos récriminations et que nous sommes bien en droit de penser que la question théâtrale comme nous le disons est une question d'actualité et d'intérêt et nous sommes avec l'art des premiers protagonistes.

Il y avait présenté le Jeudi, dit la lettre du Journal de Roubaix et il n'y avait plus de chance.

Il y avait des barres bleues, des barres rouges, des ligues horizontales, verticales, etc. L'aine à croire que l'on ne se sert pas de croyons multicolores à la location du théâtre et, quand bien même il est assez bizarre qu'on se livre sur la plan à des inspirations artistiques, pour marquer une place est retenue.

Tenez, si je n'étais pas de Fort-Chabrol, je penserais qu'il y avait dans tout cela une petite gentillesse de la part du gérant, à l'égard de quelques camarades.

Quel soit, il y avait peut-être quelques soupçons de la solidarité qui se seraient dévidés au dernier moment. Peut-être quelques conseillers municipaux réalisent-ils les lieux de faveur, les mauvaises langues disent qu'ils en ont chacun 5, peut-être l'agent et le pompier de service devaient ils momentanément faucher, voilà tout ce que je pense, et si j'étais pas de Fort-Chabrol.

Malheureusement, n'étant pas du Bloc Combo-Droniste, ja n'ai pas le droit de penser à ma guise. Je suis obligé de passer mes plaquettes et mes doléances, et de me passer de théâtre. C'est dur tout de même, moi qui l'aime tant.

Et tenez, voilà le malheur d'avoir un théâtre municipal, il faut des places réservées au conseil municipal, des demi-places au personnel assésant, la direction fait jouer le jour qu'il lui plaît, sans s'inquiéter du public, et parce qu'il y a dans quelques coins quelques favoris qui font la clique, on annonce à or et à cris que jamais dans l'histoire des peuples on a vu pareil enivrement.

Allouer sans broncher 15.000 fr. le tour est joué, et ces Messieurs de l'Administration et de la Commission théâtrale, auront bien mérité de la patrie puisqu'ils auront fait le coup de quelques impressions, d'hor religion et de leur part.

Avons que j'n'avalis pas tort de dire que la question théâtrale comme les autres était occasionnée. C. Moi.

Une Question

Les habitants de la Croix-Rouge et de la Marlière doivent quelquefois attendre une dizaine de minutes sur la place de la Croix-Rouge après l'arrivée d'un car.

L'administration des tramways d'accord avec l'administration municipale ne pourrait-elle établir sur le rond-point de la Croix-Rouge un abri.

Cette innovation serait favorablement accueillie du public et nous ne croyons pas que la place en serait moins belle.

Une Pétition

Il paraîtrait qu'une pétition serait sur le point de circuler dans le quartier de la Croix-Rouge.

Cette pétition a pour but de solliciter de l'administration municipale son intervention pour qu'une horloge soit posée à l'Eglise de la Croix-Rouge.

Dans cette pétition les habitants considèrent que l'administration municipale dépense beaucoup d'argent pour balir de grands palais qui ne servent à pas grand chose et qu'une horloge étant d'utilité publique s'érigerait dans le quartier populaire de la Croix-Rouge ils ont la certitude que nos édiles feraient droit à leur demande.

D'après nos informations les habitants de la Croix-Rouge ayant donné depuis longtemps des gages de leur attachement à la politique dromonienne comptent sur le succès de leur pétition.

Rira bien qui rira le dernier

Voulant faire une farce à leur façon, les amateurs de la Croix-Rouge refusèrent au mois de juin dernier d'lever les ordures qui étaient déposées devant la porte du Secrétaire-Général de l'U. S. P.

Celui-ci s'en plaignit au directeur de la voirie et sa plainte eut pour résultat de laisser dans la rue du Luxembourg un habitué le Secrétaire de l'U. S. P. les sacs à ordures non vidés et cela durant quinze jours.

Les éboueurs s'égarèrent des doléances des habitants de cette rue. Comme elle est classée, payée, délaissée, aquedquée, etc., la direction de la voirie dut reconnaître dans une entrevue qu'il ont avec le Secrétaire de l'U. S. P. qu'il s'était trompé, il fit des excuses et la service fut repris comme auparavant.

Seulement les habitants de la rue du Luxembourg n'ont pas oublié cette bonne farce de éboueurs. Ils s'en sont vengés que ceux-ci étaient obligés d'enlever les ordures écartés payés pour ce travail.

Et à propos des éboueurs les habitants ont rendu à pareille aux éboueurs en leur refusant tout pourboire.

LA RADICANAILLE

Air : Sambre et Meuse.

1er Couplet. Citoyens, moi, je n'ai pas peur de dire Des discours de cinq heures de long, Comme tous ceux que nos députés-maires, Fait ébaucher jour à Palais-Bourbon, Je s'arrête pas comme n'y prime, Car ja n'aura pas assez savant, J'ai ma ni m'expliqué à l'échanton.

2e Couplet. Si par hasard y vint l'air dire, Qui n'ont pas gaspillé l'argent, Allez jusqu'à nouveau chim'rière, Où à l'académie d'essai, Y jettent l'argent pas l'ournaide, Et l'ont pas gaspillé l'argent, Y Front comme à Roubaix, Carrette, Y décampent sur un bon matin.

3e Couplet. Pour encaiser l'assise au burro, Y sont tous là les premiers, Les boins plaques, la chose est sûre, Ch'est pour tous les frères et amis, Y ont eu l'impet d'ours dire asgure, Qui n'avot qu'les autres qu'un placiot, Y arrotent bin ni fait de s'aire, Et d'arrotent dans un miro.

4e Couplet. Y s'ont faussé l'iste doctorale, Avot des coum d'Waleste, Des employés d'la gare centrale, Des factours et des Braxellos, Ch'est grâce à tous les triptotebes, Qui s'ont tous éti élis, A ch'heure qu'in sont sans caféyaches, Y n'arrot pas l'oum sans étes jus.

5e Couplet. Comme in connot leur sectarisme, Et qu'in n'vut pas les scouter, Grice à l'industrialisme, Y vont tout d'acor nous harner, Mais l'ourvri comme à empreinte, Que éla n'ra jomais avec éla, Qu'in li metra du pain dans l'vinte, Et de l'viande dans l'estomac.

6e Couplet. Pour chasser la radicanaille, Les dreyliards et les youdis, In s'apprête à livrer bataille, D'in bout à l'autre d'nou pays, Et comme nous autes in n'est ni bête, In n'ont pas d'indépendance, Ch'est pour la République honnête, Qu'in va terlus aller voter.

7e Couplet. In s'apprête à foute jus de l'ranque, Chelle binde de fax républicains, Pour prouver à ces salubancas, Qu'in est matle de leurs bonnais, Qu'in a assez d'leur politique, Qu'ch'est d'la Justice qu'in a b'ao, Aux cris de : Vive la République, In va les faire courir lavo.

8e Couplet. Les radicans socialistes, In ont tout d'acor nous tourquennois, In va l'our à leur ces d'instistes, In commant les candidats libéraux. G.-O.-ISM:O

SAYON DU CONGO

Menus Faits de la Semaine

Accidents. — Les deux enfants de M. le docteur Debeque de Linelles se rendaient en voiture chez M. Odoux, lorsqu'arrivés sur la grand-place, le plus jeune des enfants, Edouard, âgé de 7 ans, voulut enlever l'arrêt de la voiture, il tomba, et son ours lui passa sur la jambe gauche. Ylant porter secour à son frère, l'aîné, Charles âgé de 14 ans, voulut descendre et tomba également sur le véhicule. Aux cris d'un agent témoin de l'accident, le cocher arrêta sa voiture juste à temps, pour que Charles ne soit pas atteint.

Edouard a la quatrième ortelle du pied droit serrée, l'ongle était arraché. Après avoir reçu quelques soins chez M. Odoux, il a été reconduit à Linelles.

Un ouvrier fleur, M. Honoré Delante, de la fabrique de M. Jouez, a eu la main droite prise entre la pavement et l'extrémité d'un secteur. Les plaies sont assez graves, et nécessiteront un repos de deux mois au moins.

La fraude. — Un jeune homme de 17 ans, Pierre Liagre, a été arrêté par les douaniers de la brigade de Pont-de-Neuville. Il était porteur de 17 kilos de café vert.

Les alcoolisés. — Jeudi dans l'après-midi, un ivrogne nommé Charles d'Hondt, faisait du tapage dans un estaminet de la rue de Tilleul. L'ivrogne qui criait vive l'ararchie, porta des coups à l'agent Boulois. Il fallut réquisitionner une voiture pour conduire le torrens au poste de police.

Inondées. — Samedi matin, un incendie a complètement détruit une maison d'ouvrier, de la rue de l'Épée, habitée par les époux Masurel. Le feu a été communiqué par une lampe à pétrole, qui était attachée au plafond. Une partie de mobilier s'en est sauvé. On évalue les dégâts à 3.000 francs.

Dans la nuit de Jeudi au Vendredi, un incendie s'est déclaré dans une des caves situées à la maison d'habitation de M. Robert, tourneur en bois, rue du château. En quelques minutes les pompiers avaient éteint sur les lieux, et l'incendie fut promptement éteint. Les dégâts s'élevaient à 1.500 francs, et l'assurance.

Le gra. — Lors de la pose de bois Ancr, l'administration prit un arrêté interdisant de battre les tapis contre les revêtements. Le bois Ancr était

très fragile, la moindre chose le fait tomber. Pour avoir empêché et arrêté, plusieurs conventions ont été dressées dans la journée de Jeudi.

Vols. — Jeudi dans la matinée au marchand d'occasion, Auguste Kiemont, offrit ce volait un fusil Voltaire, provenant d'un vol qui avait commis quelques temps auparavant à l'Allège d'un marchand de meubles de la rue de l'hôtel-de-ville. L'aidante équivoque de cet individu attiré l'attention de la police qui le conduisit au poste. Habilement interrogé il dut avouer son harcès et se proevanance.

Dimanche vers nos heures du matin la nommé Achille Ladesous, 30 ans, sans domicile fixé, a été arrêté par l'agent de sûreté Toulemond. C'est individu est inculpé de vol de vêtements au préjudice de M. Pierre Derbaudringhe, contractant rue du Cinqquart, 219.

Depuis quelques temps des vols étaient constatés aux lycées sans parvenir à mettre la main sur les voleurs. Une surveillance fut établie et la nommé Verhelde, veiller de nuit, a été surpris dans la nuit du dimanche à lundi fouillant dans les tiroirs du bureau de l'Economie. Verhelde qui est un sujet belge a été remis entre les mains de la police.

Constataes en passant que l'administration du Lycée qui dépend de la municipalité prend des sujets belges à son service.

Sur une plainte déposée lundi par M. M. J. Tobelle, cabarétier rue d'Alexandrie 31, une jeune fille de 30 ans, Marguerite Yandewalle, qui demeurait chez elle, a été arrêtée sous l'inculpation d'un vol d'une montre en argent et d'un mouchoir au préjudice de M. J. Tobelle.

Dans la nuit de lundi au mardi des voleurs se sont introduits dans la cave de M. Desoer, épicer rue de Madagascar 48. Ils ont enlevé pour environ 90 francs de marchandises.

Malveillance. — Un lococus a lancé dans la nuit du dimanche à lundi, un pavé dans la vitrine de M. Charles Desmout, fabricant de meubles rue de Tournai 7. Une enquête est ouverte.

Le nuit de lundi au mardi une autre glace de la porte de M. Huygevelde, tailleur rue de l'hôtel-de-ville, a été brisée d'un coup de canne.

Aggression. — M. Jules Ladesous, marchand de charbon et cabaretier à la Croix-Rouge, entra vers huit heures et demi du soir, dans un estaminet tenu par M. Lescaort, rue de Pont-de-Neuville 30, où il se rencontra avec le frère du cabaretier qui lui chercha querelle. Le politicus était en jeu. La discussion s'envenima.

Craignant une scène de pugilat le cabaretier fit sortir son beau-frère ainsi que ses amis et conseilla à M. Ladesous de s'enquiver par le derrière de la maison; ce qu'il fit d'ailleurs.

Mais Lescaort attendit Ladesous et arriva à une trentaine de mètres de l'estaminet. M. Ladesous fut assailli par plusieurs coups à la folle. Dans la lutte il reçut une dizaine de coups de couteau.

Leur forfait accompli les malfaiteurs s'enquiverent. Des voisins attirés par les cris de M. Ladesous le reconduisirent à son domicile; des soins lui ont été donnés par M. le docteur Desoer qui seul complications, estime que la guérison nécessitera quatre semaines de traitement.

Cyrille Lescaort qui était en fuite a été arrêté dans la journée de Jeudi.

A Messieurs les Industriels

Tous les jours de nombreuses demandes d'emploi dont nous donnons la liste ci-dessous, sont faites dans nos bureaux.

Le comité de l'Union Sociale et Patriotique prie Messieurs les Industriels qui auraient des emplois vacants dans leurs usines de vouloir bien s'adresser au siège de l'Union Sociale et Patriotique 43, rue du Tilleul, où toutes les demandes et offres d'emplois formulées seront reçues gratuitement.

LISTE DES DEMANDES D'EMPLOIS

Table with 2 columns: Profession and Number of Applicants. Includes: Employé-comptable (1), Pâtisseries (1), Hâtière (13), Bâtière (1), Tisserand (2), Mécanicien (3), Hâtière de poids (13), Garrotier (2), Dâboyeur (2), Courrier (1), Contrôleur (2), Laveur (1), Teinturier (1), Dâboyeur (1), Tapissier (1).

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Un Obi Antier sera célébré au Maître-Autel de l'Eglise paroissiale de Saint-Joseph (Croix-Rouge), le lundi 19 Janvier, à 9 heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Juliette DESCHAMPEL, épouse de Monsieur Jacques FLEPO, décédée à Tourcoing, le 15 Décembre 1902, dans sa 74ème année, administrée des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Mouvoux

Trouvaille. — Un porte-monnaie contenant une faible somme d'argent a été trouvé rue Kléber par un apprenti menuisier, Florimond Loof, travailleur chez M. Lesfèvre-Lacroix.

Pour l'Hospice. — Différents quêtes faites durant la semaine ont produit : chez M. Joseph Monnier 15 francs. — A la Société de tireur de poules, chez M. Lepiat-Agache, 3 fr. 05. — Au cours d'une réunion de l'U. S. P., estaminet du Beau Laurier, rue Jean Bart 62, une somme de 7 fr. 90 a été recueillie; soit ensemble une somme de 25 fr. 65.

Et l'administration municipale qui fait-elle pour l'Hospice ?

Bondues

On nous écrit : Dernièrement le Courrier parlant de Conditionnement, disait que cet établissement municipal n'est entre les mains du député-maire, qu'un instrument de politique.

Rien de plus vrai. Nous autres de Bondues nous ne avons une preuve manifeste. Le seul bondouais en effet qui s'y trouve n'y est arrivé que par la politique et pour la politique.

Son influence est incontestablement le seul titre qu'il ait jamais pu avoir pour entrer en Conditionnement. Personne ici ne lui en connaît d'autres.

Au resta voici ce qui se passe. Chaque fois qu'une élection se montre à l'horizon notre homme jette d'un congé illimité. C'est soi-disant pour soigner une vieille jaunisse contractée on ne sait où; on réalise c'est dans la nuit but de soigner les intérêts électoraux du patron.

P. S. — Un moment nous avons eu l'espoir que l'individu en question quitterait le village. Parce que disait-on, tous les employés de la ville allaient devoir y résider. Mais on lit exception pour lui et nous ne le regrettons pas. Ce monsieur nous servait actuellement à souhait.

N'ai pas réussi en effet à se faire cordialement détester par tout un parti dévoué autrefois corps et âme à la politique du maire de Tourcoing. Et qui pourrait oublier que c'est à lui que M. Drou doit le charmant succès que Bondues lui a fait au mois de Juin dernier.

Qu'il nous reste donc jusqu'à la fin de ses jours. Ce sont là nos souhaits de nouvel an.

CROIX

Scandales bénéfiques

Ce titre peut paraître brutal, mais c'est le seul qui convienne au récit qui va suivre. Le citoyen Desbarboux, maire de Croix, trop occupé hélas pour son aduace, tant politique que commerciale, vient de se signaler par un fait qui mérite les honneurs de la publicité.

A ses nombreuses professions, il vient d'en ajouter une nouvelle, celle de marchand de machines à coudre. Mis en rapport avec un ouvrier désireux d'acheter une machine à coudre pour les nécessités du ménage, notre nouveau courtier employa les arguments les plus convaincant, afin de livrer cet objet. La question finisse seule l'empêchant de réaliser son désir.

Peu de temps après cette première entrevue, notre représentant d'occasion avait été informé qu'un petit héritage venait d'échoir à ce père de famille, se présenta de nouveau, et le marché fut conclu dans des conditions non moins avantageuses.

Ceci se passait dans un estaminet du Fort Sion appartenant à l'enseigne Au petit Marin. Le machine achetée cost francs, rue de la Gare, à Roubaix par notre courtier, fut revendue de suite cost cinquante francs, payée comptant par ce pauvre ouvrier, convaincu d'avoir fait une bonne affaire.

Le bénéfice de cette opération fut employé à payer à souper dans un salubonnet près de la gare à deux compères de notre courtier, et cela à la santé de ce travailleur qui s'est si bénévolement laissé rouler.

Allons, citoyen Maire, jetez vos regards sur ce titre de socialiste vous red encore plus ridicules, car des opérations du genre de celle racontée plus haut sont interdites à ceux qui se réclament de la solidarité sociale et des inégalités.

Un seul habitant de Croix. — Un vieil ouvrier des malheureux. — Un oris plus à bas les exploitateurs ! Regardez-vous, et songez à ceux que vous exploitez. — Un seul habitant de Croix.

Une conversation intéressante

Et cette entendue dernièrement rue de l'Ermitage, entre deux édiles du Conseil de Croix. Le premier était le citoyen Deront du groupe Kinprie; le second, était le citoyen Turpin, ancien attaché sa groupe sus-nommé, et qui depuis, tout comme Martial et l'Éclair Prodiges, a cru bon de réintégrer le bercail Desbarbouxien. Étant-ce là le seul motif de leur discussion je ne le crois pas ?